



Groupe cdH – PFWB

Question orale de Madame Isabelle Moinnet, au Vice-Président, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias, M. Jean-Claude Marcourt, sur « la couverture des évènements sportifs ».

Monsieur le Ministre,

L'Euro 2016 approche à grands pas et nous avons tous hâtes de supporter nos Diables rouges pendant leurs matchs. Je m'interroge sur la manière dont la RTBF va couvrir cet évènement.

Rappelons que, lors du mondial 2014, des écrans géants avaient été installés pour la diffusion des matchs. Cependant, la RTBF avait aussi pris des mesures visant à limiter le nombre d'écrans géants à un par commune et à solliciter une rémunération pour les évènements réunissant plus de 300 personnes. Face à cela, plusieurs communes avaient exprimé leurs désaccords. Conscients que la RTBF a beaucoup investi pour obtenir les droits exclusifs des matchs des Diables rouges jusqu'en 2018, et des engagements d'audience qu'elle doit respecter pour rentrer dans ses frais, nous ne voudrions pas que ce genre de différends ne se reproduise pour 2016. Quels sont donc les plans prévus par la RTBF pour la diffusion des matchs de l'Euro? Des grands écrans sont-ils envisagés par les communes ? Une concertation entre la RTBF et les communes est-elle prévue à ce propos ?

Par ailleurs, j'ai appris qu'après 2016, tous les futurs évènements sportifs à caractère mondial pour les 10 prochaines années se dérouleront hors du continent européen. Les détenteurs de droits ne seront plus les pays européens mais de nouveaux acteurs qui ne sont pas nécessairement liés aux diffuseurs. Ceci risque d'engendrer des coûts plus élevés de diffusion pour la RTBF et les autres télévisions publiques européennes. L'Union européenne de radio-télévision s'en inquiète d'ailleurs et a adopté récemment une déclaration demandant aux institutions européennes de renforcer les dispositions de la directive des services médias audiovisuels. L'objectif serait que les évènements sportifs puissent être mis à la disposition de tous sans coûts supplémentaires pour les chaînes publiques. Une réponse à cette demande a-t-elle été donnée ? Quels sont vos contacts avec les institutions européennes à ce sujet ?

Je vous remercie pour les réponses que vous pourrez m'apporter.

Isabelle Moinnet, le 19.01.2016